

Montréal, 23 avril 2021

Bonjour camarades,

Cette année, la Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail prend une signification toute particulière. Plusieurs de nos camarades ont contracté le virus sur leurs lieux de travail et certains ont même perdu la vie. Et ce, sans compter les trop nombreux décès et accidents qui sont survenus dans plusieurs milieux de travail. Comme le veut la formule consacrée : on ne devrait pas perdre la vie en tentant de la gagner. Cette année, nous sommes aussi indignés par le projet de loi 59, la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*, qui est en cours d'adoption à l'Assemblée nationale. Cette loi représente de nombreux reculs pour les travailleuses et travailleurs du Québec. Nous attendons une réforme depuis longtemps, et, malgré les leçons qui auraient dû être apprises de la pandémie, le ministre Boulet choisit d'aller de l'avant.

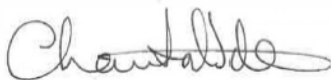
Le 28 avril 2021, rendons hommage aux travailleuses et travailleurs en observant la minute de silence qui sera diffusée via Facebook à compter de 9 h 55.

Cette même journée, montrons notre indignation envers le projet de loi 59, car nous avons besoin d'une réforme qui nous protège **vraiment** ! La minute d'indignation aura lieu à compter de 15 h 30 au 1199, rue De Bleury, devant le centre administratif de la CNESST.

Minute de silence, le 28 avril à 9 h 55 sur Facebook live :  
<https://www.facebook.com/events/466948007694100>

Minute d'indignation, le 28 avril à 15 h 30 devant le centre administratif de la CNESST,  
1199, rue De Bleury : <https://www.facebook.com/events/466964161311986>

En toute solidarité,



Chantal Ide  
Vice-présidente  
Conseil central du Montréal métropolitain-CSN  
<https://www.ccm-m-csn.qc.ca/>  
Tél. (514) 598-2003